

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « REALISATION CONSTRUCTION BATIMENTS »
en abrégé « RECONST-BAT SARL »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAGUEVILLE, Lot 9370, Ilot 9370

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2023 et enregistrés au CEPICI le 21/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REALISATION CONSTRUCTION
BATIMENTS » en abrégé « RECONST-BAT SARL »

Objet : Bâtiment et Travaux Public,
Fourniture de matériels de construction,
Lotissement,
Promotion et Gestion immobilière ,
Diverses Autres Prestations,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAGUEVILLE, Lot 9370, Ilot 9370

Dirigeant(s) M TAHOUO MOHON TCHENEPLY LANDRY
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01404 du 01/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17052/GTCA/RC/2023 du 01/03/2023

